

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le lundi 4 avril 2022
20h00**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Est absent :	Guy Basque	Conseiller

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 20h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Une (1) citoyenne est présente.

Résolution: 2022-059-CP
Proposé par Chantal Mazerolle
Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La conseillère Joanne Doiron déclare un conflit d'intérêts pour le point 3.5 « Demande de modification au plan rural - Projet d'un parc à ferraille ».

3. POINTS DE DISCUSSION

3.1 Palestra Gym – Demande de subvention financière.

Pour recommandation au conseil.

Les membres du comité discutent d'une requête de l'entreprise Palestra Gym qui veut que la municipalité révise sa décision concernant sa nouvelle demande de subvention financière. L'administration informe le comité que le conseil avait auparavant refusé d'accorder une deuxième subvention pour un nouveau bâtiment étant donné que les propriétaires avaient déjà reçu l'équivalent d'une subvention financière tel que prescrit par la politique municipale sur les subventions financières. Les membres du comité sont informés que le but de la politique municipale est pour les nouveaux bâtiments qui font augmenter l'assiette fiscale de la municipalité. Dans le cas présent, il ne s'agit pas d'un nouveau bâtiment, mais de la reconstruction de celui qui a été détruit par un incendie et cette reconstruction ne rapporte presque pas de nouvelles taxes foncières à la municipalité.

Des membres du comité suggèrent de réviser la politique sur les subventions financières.

Résolution: 2022-060-CP

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de modifier la politique sur les subventions financières pour y inclure des normes concernant les bâtiments détruits.

ADOPTÉE

Résolution: 2022-061-CP

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Réaldine Robichaud

QU'il soit recommandé d'accepter la présente demande comme étant un bâtiment neuf.

ADOPTÉE

3.2 Demande d'autorisation - Article 98 du plan rural – Rue de la Source.

Pour recommandation au conseil.

Les membres du comité sont informés que la CSRPA a reçu une demande pour aménager un nouveau bâtiment sur ce terrain à Haut Rivière du Portage (NID 40434128). Étant donné que c'est un accès privé, la CSRPA doit avoir l'autorisation de la municipalité pour y permettre un bâtiment. Ce

terrain est présentement vacant, mais a déjà eu une maison mobile. Le comité est aussi informé que cet accès privé est une voie privée qui n'a pas été aménagée aux normes municipales, qui a une largeur d'environ 20 mètres et qu'il n'y a pas de cul-de-sac à l'extrémité de cet accès privé.

Résolution: 2022-062-CP

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Réaldine Robichaud

QU'il soit recommandé d'accepter la présente demande.

ADOPTÉE

3.3 Plan rural – Complexes résidentiels.

Pour information et suivi.

À la demande du maire, les membres du comité étudient à nouveau le projet de permettre plusieurs complexes d'habitations sur un même terrain si le zonage permet l'usage habitation multifamiliale et si le terrain est desservi par le système municipal d'eau et d'égouts. Le maire demande de réfléchir à cette option.

Résolution: 2022-063-CP

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Joanne Doiron

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de préparer une présentation afin de connaître les secteurs de la municipalité où seront permis ces complexes d'habitations.

ADOPTÉE

3.4 Plan rural – Utilisation de remorques.

Pour information et suivi.

À la demande du maire, les membres du comité discutent de la présence non conforme de remorques ou de conteneurs sur le territoire de la municipalité.

Résolution: 2022-064-CP

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Chantal Mazerolle

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de faire l'inventaire des remorques et conteneurs non conformes sur le territoire de la municipalité et de faire un memorandum à cet effet.

3.5 Demande de modifications au plan rural – Projet d'un parc à ferraille.

La conseillère Joanne Doiron ayant déclaré un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil pour la durée des discussions et de la directive.

Pour information et suivi.

Les membres du comité discutent de la continuité d'une demande de modification au zonage afin de permettre un parc de ferraille dans le secteur de Pont LaFrance.

Résolution: 2022-065-CP

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Réaldine Robichaud

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de suspendre le présent dossier en attendant que la municipalité soit mieux outillée pour contrôler les impacts des parcs de ferraille.

ADOPTÉE

La conseillère Joanne Doiron reprend son siège.

3.6 Entreposage au centre-ville.

Pour information et suivi.

Les membres du comité discutent d'entreposage non conforme au centre-ville.

Résolution: 2022-066-CP

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Thérèse Brideau

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'informer le propriétaire d'un terrain du centre-ville qu'il a jusqu'au 30 juin 2022 pour nettoyer son terrain des matériaux qui y sont entreposés de façon non conforme à la réglementation municipale.

ADOPTÉE

Résolution: 2022-067-CP

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Dianna May Savoie

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de préparer une politique pour que les terrains vacants qui ne sont pas occupés après une période de deux ans soient obligés d'avoir une pelouse.

ADOPTÉE

3.7 Mise à jour sur le dossier des ponts de Rivière du Portage et de Haut Rivière du Portage.

Pour information et suivi.

L'administration fait une mise à jour concernant le dossier des ponts de Rivière du Portage et de Haut Rivière du Portage.

Résolution: 2022-068-CP

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Réaldine Robichaud

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de voir les coûts pour l'aménagement d'un pont Bailey pour remplacer le pont de Haut Rivière du Portage et s'il serait possible de prendre les montants sur le Fonds de la taxe sur l'essence pour financer ce projet.

ADOPTÉE

4. AUTRES

- Aucun.

5. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

Résolution: 2022-069-CP

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

5.1 Article 68(1) c) Question de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières et article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Question de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières et article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

Résolution: 2022-070-CP
Proposé par Yolán Thomas
Appuyé par Chantal Mazerolle

QU'étant donné que la réunion a atteint sa durée limite, il est proposé que ladite réunion soit prolongée d'une durée de dix (10) minutes.

ADOPTÉE

Résolution: 2022-071-CP
Proposé par Yolán Thomas
Appuyé par Dianna May Savoie

QU'étant donné que la réunion a atteint sa durée limite, il est proposé que ladite réunion soit prolongée d'une durée de cinq (5) minutes.

ADOPTÉE

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 21h55 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal